
**AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA SICAV
AXA EURO 7 – 10 (C-FR0000172124/D-FR0000288912)
OPCVM DE DROIT FRANÇAIS**

Puteaux, le 21 décembre 2020.

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires de la SICAV AXA Euro 7 – 10, OPCVM nourricier du compartiment de la SICAV AXA World Funds : AXA World Funds- Euro 7 - 10.

A compter du 28 décembre 2020 (date de prise d'effet), il est à noter que la stratégie d'investissement indiquée dans votre prospectus a été mise à jour et qu'elle tiendra compte du fait que :

- « *Le Compartiment (Maître) est géré de manière active par rapport à l'indice de référence FTSE EuroBig 7-10 Yr (l'« Indice de Référence ») afin de saisir les opportunités sur le marché des obligations d'entreprise et des emprunts d'État en euro. Le Compartiment investit au moins un tiers de son actif net dans les composants de l'Indice de Référence. En fonction de ses convictions d'investissement et après une analyse macroéconomique et microéconomique approfondie du marché, le Gestionnaire Financier peut prendre un positionnement plus actif en termes de duration (la duration mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt), d'allocation géographique et/ou de sélection sectorielle ou d'émetteurs par rapport à l'Indice de Référence. Ainsi l'écart par rapport à l'Indice de Référence devrait être significatif. Toutefois, dans certaines conditions de marché (volatilité élevée du marché du crédit, turbulences, etc.), le positionnement du Compartiment sur les indicateurs ci-dessus peut être proche de l'Indice de Référence* » en conformité avec ce qui est déjà précisé dans les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (« DICI »).

Nous attirons votre attention sur le fait que cette mise à jour ne constitue pas une mutation et ne requiert pas, en conséquence, ni l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») ni une action spécifique de votre part. **Il est précisé que la stratégie d'investissement reste la même et que l'objectif de gestion recherché par notre équipe de gestion n'est pas modifié.**

L'ensemble de la documentation réglementaire sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
Tour Majunga – La Défense 9 –
6 place de la Pyramide
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publiés sur notre site internet à l'adresse suivante : client@axa-im.com dès le 28 décembre prochain.

Les documents d'informations relatifs à l'OPCVM Maître AXA World Funds – Euro 7 - 10, un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois AXA World Funds, agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier luxembourgeoise, sont disponibles auprès de :

AXA FUNDS MANAGEMENT S.A.
49, Avenue J.F. Kennedy,
L-1855 Luxembourg
Grand Duchy of Luxembourg
ou sont disponibles sur le site : www.axa-im.com

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
Gestionnaire Administratif par délégation